



CE QUE NOUS SAVONS DE LA VIOLENCE ENVERS LES FEMMES

*Argumentaire pour les 12 jours d'action pour l'élimination de la violence
envers les femmes*

Novembre 2009

**Préparé par France Bourgault et Diane Matte pour le comité organisateur des
12 jours d'actions pour l'élimination de la violence envers les femmes**

Comité organisateur coordonné par la *Fédération des femmes du Québec* :
Amnistie internationale Canada francophone
Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle
Fédération de ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec
Fédération Interprofessionnelle de la santé du Québec
Femmes autochtones du Québec
L'R des centres de femmes du Québec
Regroupement des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale



*Regroupement québécois des Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel -
CALACS
Réseau d'action femmes handicapées Canada
Stella, l'amie de Maimie*

Cet argumentaire vous est proposé par le comité organisateur des *12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes* coordonné par la Fédération des femmes du Québec. Ils se dérouleront du 25 novembre, Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, au 6 décembre 2009, Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes.

En 1999, l'ONU proclamait le 25 novembre Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes rappelant que cette violence est un obstacle sur la voie de l'égalité, du développement et de la paix. Elle invite les gouvernements, les institutions, les organisations internationales et non gouvernementales à organiser des activités conçues pour sensibiliser l'opinion au problème de la violence envers les femmes.

Cette année marquera le 20^e anniversaire du triste événement de la tuerie de L'École Polytechnique de Montréal, où 14 jeunes femmes ont été assassinées le 6 décembre 1989 parce qu'elles étaient des femmes.

Cet outil poursuit les trois **objectifs suivants** : partager les mêmes éléments d'analyse sur la violence envers les femmes, servir de canevas pour l'animation d'atelier de réflexion et soutenir l'action des groupes de femmes et des femmes sur le terrain.



Table des matières

Définitions de la violence envers les femmes	4
Les formes qu'elle prend	4
Quelles en sont les causes ?	5
L'impact des divers systèmes d'oppression	6
<i>Violence et colonialisme</i>	6
<i>Violence et racisme</i>	6
<i>Violence et handicapisme</i>	7
<i>Violence et âgisme</i>	7
<i>Violence et hétérosexisme</i>	7
Quelles en sont les conséquences au niveau individuel et collectif ?	8
Ce que nous avons gagné grâce à nos luttes	9
<i>Ce qui a changé dans les mentalités</i>	9
<i>Les lois</i>	9
<i>La reconnaissance gouvernementale</i>	10
Et les défis qui perdurent	10
<i>La tolérance et le silence des autres</i>	10
<i>La banalisation</i>	11
<i>Le ressac antiféministe</i>	11
Pourquoi elle existe toujours ?	12
<i>Division sexuelle du travail et mondialisation</i>	12
<i>Pauvreté grandissante des femmes</i>	12
<i>Modèle de sexualité</i>	13
Vers le changement	13



- **Définitions de la violence envers les femmes**

Plusieurs définitions de la violence envers les femmes existent. Nous vous en proposons deux qui résument bien sur quoi reposent cette violence et ses diverses expressions.

- La violence contre les femmes est la manifestation de rapports de force historiquement inégaux entre les femmes et les hommes qui ont abouti à la domination exercée par les hommes sur les femmes et à la discrimination à leur égard, empêché leur pleine promotion. La violence contre les femmes est le mécanisme social fondamental et extrême qui contraint les femmes à une position de subordination par rapport aux hommes. (*Comité canadien sur la violence faite aux femmes- 1993*).

- Les termes « violence à l'égard des femmes » désignent tous actes de violence dirigés contre le sexe féminin, et causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles, ou psychologiques, y compris la menace des tels actes, la contrainte ou la privatisation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée. (*Article 1 de la Déclaration sur l'élimination de la violence contre les femmes – ONU- 1993*).

La violence envers les femmes est un phénomène social qui se retrouve de façon transversale dans toutes les classes sociales, les cultures, les religions et les situations géo-politiques.

- **Les formes qu'elle prend**

La violence peut prendre différentes formes et affecter à la fois l'intégrité physique, sexuelle et psychologique des femmes. La violence, ou la peur de la violence, sous une forme ou une autre et à des degrés divers, touche toutes les femmes.

La violence envers les femmes peut prendre les formes suivantes :

- Violence **physique** (coups et blessures, brûlures, morsures, homicide, etc.) ;
- Violence **psychologique** (dénigrement, humiliation, intimidation, etc.) ;
- Violence **verbale** (sarcasmes, insultes, propos dégradants, chantage, menaces, etc.) ;
- Violence **économique** (privation de ressources financières et matérielles, contrôle des dépenses, etc.) ;
- Violence **sexuelle** (contrôle des rapports sexuels, imposition d'actes dégradants, etc.) ;
- Violence **sociale** (isolement, contrôle des sorties, des rapports avec les proches, perte d'identité, etc.).

Elle peut se manifester de la façon suivante :

- La violence conjugale ou dans le couple
- Les agressions sexuelles (attouchements, inceste, viol, viol collectif, viol en temps de guerre, etc.) ;



- Le harcèlement sexuel et psychologique
- Les mutilations génitales
- La stérilisation forcée
- Le féminicide
- La traite des femmes à des fins économiques et sexuelles
- L'exploitation sexuelle
- La marchandisation et l'objectification du corps
- La pornographie

La violence s'exprime plus souvent dans la sphère privée (les féministes ont amplement démontré que le « privé » est politique) par exemple au sein de la famille, du couple, des relations amoureuses, etc. La sphère publique est aussi un lieu d'expression de la violence envers les femmes que ce soit au travail, en prostitution/travail du sexe, dans les guerres, les occupations de territoire, etc.

- **Quelles en sont les causes ?**

La violence à l'égard des femmes est un moyen de contrôle utilisé dans le cadre de rapports de force historiquement inégaux des hommes comme groupe social sur les femmes.

La violence envers les femmes prend sa source dans le patriarcat. Ce système de domination repose sur des inégalités, de l'exploitation, des privilèges, des discriminations, des valeurs, des normes, des lois, des religions et de la socialisation. Le patriarcat est aussi basé sur la prétention qu'il existerait une infériorité naturelle des femmes en tant qu'êtres humains et sur la hiérarchisation des rôles assignés dans nos sociétés aux hommes et aux femmes. C'est ce système qui génère la violence à l'égard des femmes. Le patriarcat a institué un ordre de domination (social, économique, politique) du masculin sur le féminin. Ainsi les hommes, les garçons tirent dans toutes les sociétés, dans toutes les classes sociales et malgré les avancées du féminisme des dernières années, des bénéfices importants et des privilèges bien concrets de ce système de domination : par exemple, l'accès au pouvoir, aux emplois mieux rémunérés, au partage inégal des travaux domestiques et de la responsabilité de l'éducation des enfants, etc.

La mondialisation capitaliste néolibérale qui s'appuie sur la division sexuelle du travail pour créer des inégalités supplémentaires entre les hommes et les femmes, est un terreau plus que favorable à l'accroissement des violences.

Le rôle de la religion n'est pas à négliger. Les trois grandes religions monothéistes sont largement traversées par des courants conservateurs qui marginalisent et dévalorisent les femmes. On va jusqu'à proposer l'idée que les femmes soient naturellement soumises aux hommes ce qui, pris dans sa logique ultime, justifierait la violence envers celles qui refusent de se soumettre à l'ordre patriarcal.



La violence se reproduit aussi par l'entremise de la socialisation sexiste. La socialisation différenciée des garçons et des filles, toujours présente dans notre société, favorise les rapports inégalitaires. Ainsi, les filles et les garçons recevront des messages différents ; des consignes, des renforcements, des contraintes, des punitions qui leur apprendront à correspondre le plus possible aux attentes de la société. Les garçons apprennent davantage à être forts et autonomes. Les filles apprennent à prendre soin des autres, à plaire, à se dévouer, à se sentir responsables du bonheur d'autrui, etc.

- **L'impact des divers systèmes d'oppression**

La violence touche toutes les femmes et les filles mais la présence de conditions de précarité ou de multiples discriminations en fonction de l'appartenance ethnique, de la langue, de la culture, de l'âge, de la condition sociale, de la religion, de l'orientation sexuelle, du handicap, ou de l'appartenance à des groupes minoritaires, ainsi que le fait d'être femmes autochtones, femmes migrantes, racisées ou réfugiées peuvent être autant de facteurs accroissant l'oppression et la vulnérabilité.

L'intersectionnalité postule que les modèles classiques d'oppression n'agissent pas indépendamment les uns des autres mais forment un système d'oppression où ces multiples ensembles de discrimination se chevauchent et s'influencent. Les différents modes d'oppression se conjuguent, s'interpénètrent et se renforcent mutuellement. Divers exemples peuvent illustrer comment des femmes vivant sous divers systèmes d'oppression ou subissant des discriminations multiples sont vulnérables à la violence envers les femmes.

Violence et colonialisme

Le Canada, comme plusieurs pays dans le monde, est une ancienne colonie de la France et de la Grande-Bretagne. Les populations européennes ont été amenées ici pour peupler le territoire et les pays « colonisateurs » ont imposé leurs lois. Qui dit pouvoirs coloniaux dit adoption de pratiques et de lois ayant pour but l'assimilation. L'une de ces lois, la Loi sur les Indiens, a conduit à l'effritement des valeurs et traditions guidant jusqu'alors les rapports entre les hommes et les femmes dans les nations autochtones. Cette loi a, dans les faits, placé les communautés autochtones dans un état de tutelle vis-à-vis le gouvernement canadien en plus de créer un système de réserve similaire à l'apartheid en Afrique du Sud.

La violence subie par les autochtones, particulièrement les enfants si on pense aux orphelinats où on leur apprenait à devenir « blancs », laisse des marques indélébiles dans chaque communauté. La perte d'identité place doublement les femmes autochtones au cœur de situations potentielles de violence envers les femmes.

Violence et racisme

À l'instar de féministes noires américaines, des femmes racisées et immigrantes, d'ici et d'ailleurs, nomment à quel point la violence à leur endroit prend source à la fois dans le



patriarcat et le racisme. Elles craignent notamment les effets du racisme sur le comportement des hommes qui dirigeraient leur colère, due au racisme, vers le contrôle accru et la violence envers les femmes. La dénonciation de cette violence devient difficile pour les femmes car elles ne veulent pas se désolidariser de leur communauté.

Les femmes racisées et immigrantes occupent souvent des emplois sous-payés et précaires où elles sont vulnérables à la violence et au harcèlement sexuel car elles peuvent avoir peur de perdre leur emploi ce qui peut les dissuader de porter plainte. Elles peuvent être d'autant plus vulnérables à la violence de la part des hommes en raison de leur statut et des procédures d'immigration. De plus, porter plainte peut être épuisant si on craint les effets sur son statut.

Violence et handicapisme

Les femmes handicapées représentent jusqu'à 20% de la population totale féminine canadienne. Ces femmes sont également reconnues, et à juste titre, comme une population fortement susceptible d'être la cible de multiples formes de violence. Une femme handicapée sera toute sa vie vulnérable à la violence, tout simplement parce qu'elle est une femme et parce qu'elle est handicapée.

Par la complexité de leur situation, telle qu'une dépendance vis-à-vis d'autrui, ou une prédisposition à une précarité financière, les chiffres montrent que les femmes handicapées sont de 1.5 à 10 fois plus maltraitées que les femmes non handicapées. Par ailleurs, cette violence se voit renforcée par le manque de services adaptés, accessibles et disponibles.

Violence et âgisme

Contrairement à ce que pensent plusieurs personnes, les aînées subissent différentes formes de violence : agressions à caractère sexuel, violence conjugale (physique et psychologique), abus et maltraitances de toutes sortes dans le cadre familial ou institutionnel. Statistique Canada (2009) rapporte que les conjoints et les enfants adultes sont le plus souvent les auteurs de la violence familiale contre des femmes âgées. Des événements particuliers au vieillissement comme l'apparition de la maladie, le départ des enfants et la prise de la retraite, contribuent à conforter et à accentuer les comportements de contrôle exercés par le conjoint âgé. Les violences subies par les aînées peuvent accélérer les facteurs normaux de vieillissement et entraîner une profonde mésestime de soi. L'état de santé de certaines de ces femmes, leur situation économique précaire et la honte qu'elles ont d'être victimes de violence font que trop souvent elles s'isolent et gardent le silence.

Violence et hétérosexisme

Au Québec, les lesbiennes figurent parmi les femmes dont les droits ont le plus progressé au cours des trente dernières années. Même si l'égalité juridique est maintenant atteinte, il reste un chemin important à parcourir pour atteindre une véritable égalité sociale.



À ce chapitre, les lesbiennes font face quotidiennement aux normes sociales hétérosexistes pour affirmer leur existence. L'hétérosexisme est une idéologie patriarcale qui promeut le rapport homme-femme comme modèle unique et supérieur de relation humaine et de la sexualité. À cause de cette idéologie, la diversité réelle des orientations sexuelles demeure socialement dérangeante. Des préjugés tenaces, des comportements discriminatoires et des actes de violence persistent encore particulièrement à l'endroit des lesbiennes. L'homosexualité, la bisexualité sont encore trop souvent vécues de façon cachée, non affirmée en raison des contraintes sociales, morales et religieuses, que ce soit dans la famille, à l'école, au travail ou dans d'autres secteurs d'activités.

L'hétérosexisme est institutionnalisé dans les lois, les médias, les religions et les langues. Les tentatives d'imposer l'hétérosexualité comme modèle social supérieur sont une violation des droits humains, comme le colonialisme, le racisme et le sexisme, et doivent être défiés avec la même détermination.

- **Quelles en sont les conséquences au niveau individuel et collectif ?**

La violence envers les femmes a un impact collectif sur l'ensemble des femmes. Sa principale conséquence est de maintenir les femmes dans un état de peur ou de vulnérabilité et de limiter leurs déplacements particulièrement le soir ou la nuit, leurs accès à des espaces publics où elles se sentent en sécurité, leur participation sociale, leur vie sexuelle, leur autonomie. Même si elles n'en sont pas directement victimes, toutes les femmes en sont affectées. Les violences portent atteinte aux droits des femmes et à leur accès à une citoyenneté pleine et entière. La violence sert au contrôle social des femmes.

Les conséquences de la violence à l'égard des femmes minent, de façon individuelle, à la fois la sécurité, l'estime de soi et la confiance accordée à autrui.

Elles peuvent être :

- psychologiques (anxiété, honte, phobie, culpabilité, dépression, idée suicidaire, etc.) ;
- physiques (fracture, ecchymose, perte d'appétit, anorexie, boulimie, trouble du sommeil, hypertension, problèmes de menstruation, décès, etc.) ;
- sociales (retrait de certaines activités, détérioration des liens avec l'entourage, peur des contacts physiques, désinvestissement au travail, augmentation de la consommation d'alcool ou de drogue, etc.) ;
- financières (pauvreté, perte d'emplois, frais liés aux procédures judiciaires, frais pour se protéger, pour déménager, liés aux soins de santé, etc.) ;
- sexuelles (dégoût, perte de repères de ses désirs, perte de libido, soumission, etc.).



- **Ce que nous avons gagné grâce à nos luttes**

Les femmes ont résisté de tout temps à la violence à leur endroit. Depuis l'avènement d'un mouvement des femmes plus structuré et ayant porté son attention sur la question du contrôle du corps et de la sexualité des femmes, plusieurs actions ont été entreprises, partout à travers le monde, pour dire non à la violence, dénoncer les sociétés patriarcales et les pratiques de déshumanisation des femmes et réclamer un engagement de l'État pour mettre fin à la violence en faisant des campagnes de sensibilisation, en adoptant des lois et en envoyant un message clair que la violence est inacceptable. Des changements significatifs, ont donc découlé de nos actions, il faut les reconnaître même s'il nous reste beaucoup de chemin à parcourir.

Ce qui a changé dans les mentalités

Plus de femmes considèrent qu'elles n'ont pas à tolérer la violence et dénoncent dans leur entourage ou à la police la violence qu'elles subissent. Des formations ont été données auprès des juges, avocatEs, intervenantEs des services de santé et services sociaux, etc. pour les amener à mieux connaître la réalité des femmes qui ont été agressées sexuellement ou physiquement en tant qu'adulte ou enfant, à intervenir d'une façon plus humaine et à respecter les droits des femmes.

Les lois

Des lois ont permis de reconnaître la violence des hommes dans un couple ou le viol en contexte conjugal comme des crimes à part entière. De plus, dans le *Code criminel* le viol a été déplacé de la section des crimes contre les mœurs pour être classé dans les crimes contre la personne. Cette modification a eu pour effet de reconnaître le caractère violent des agressions sexuelles et permet aussi de juger l'agresseur en fonction de la gravité de l'attaque. Parmi les autres améliorations, notons que, sauf exception, le comportement sexuel antérieur de la plaignante et l'accès à ses dossiers personnels et médicaux ne peuvent être déposés en preuve.

Dorénavant une femme peut également faire une demande de résiliation de son bail lorsqu'elle a des motifs de craindre pour sa sécurité en raison d'une agression sexuelle et de violence conjugale et si elle est immigrante, mettre fin à son statut de parrainage lorsqu'elle subit de la violence conjugale.

Le harcèlement sexuel n'est plus considéré comme « faisant partie de la job » et des lois et procédures encadrent les mécanismes de plaintes. De même pour la publicité sexiste, malgré un retour évident de certaines pratiques d'objectification du corps et de la sexualité des femmes, des outils existent pour porter plainte.



La reconnaissance gouvernementale

Les gouvernements canadien et québécois reconnaissent que la violence envers les femmes est un problème social de grande envergure. Le Québec, par exemple, est la seule province canadienne à s'être dotée d'une politique interministérielle en violence conjugale et un plan d'action gouvernemental fait figure de phare dans le monde. Le gouvernement du Québec a consacré 60 millions de dollars au cours des dernières années pour rehausser le financement des maisons d'aide et d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale. De plus, il reconnaissait le travail des centres de femmes en violence en leur accordant 8,5 millions provenant du fonds violence.

En ce qui a trait au domaine des agressions sexuelles, des engagements rendus publics par le gouvernement ont donné lieu, depuis 2001 à des *Orientations gouvernementales en matière d'agressions sexuelles*. Un second plan applicable pour la période 2007-2012 est actuellement en cours de réalisation. Des campagnes de sensibilisation à la violence conjugale et sexuelle sont également diffusées au moyen de messages publicitaires.

Il y a divers programmes mis en place pour revoir les pratiques légales et sociales et soutenir les organisations venant en aide aux femmes victimes de violence même si certains de ces programmes ont eu tendance à se voir remis en question dans les dernières années ou ont subi des coupures. Des campagnes de sensibilisation sont organisées régulièrement par les gouvernements. La signature de divers protocoles dont celui concernant la reconnaissance de la violence vécue par les femmes comme motif de demande d'un statut de réfugiée ; le protocole de Palerme concernant la traite des êtres humains et la loi C-49 confirmant l'intention du gouvernement canadien de poursuivre les trafiquants et protéger les droits des femmes ayant été trafiquées.

Autant de pas franchis, bien des mentalités ont changé mais la résistance est forte et le ressac organisé, entre autres, par les antiféministes, se fait ressentir au quotidien.

- **Et les défis qui perdurent**

La tolérance et le silence des autres

Le silence, la discrimination, l'impunité, la dépendance des femmes vis-à-vis des hommes et les justifications théoriques et psychologiques rendent la violence envers les femmes tolérable et l'encouragent. La violence est trop souvent excusée ou encouragée par les discriminations, à la source des stéréotypes voulant par exemple que les hommes soient incapables de contrôler leurs pulsions notamment sexuelles, que les femmes aiment les « vrais hommes ». De plus, on constate qu'il perdure, au sein des institutions dont celle de la justice, une résistance à reconnaître l'ampleur et l'impact de la violence envers les femmes et à octroyer plus de crédibilité aux témoignages des agresseurs quant ce n'est pas d'attribuer des peines ridicules ou carrément accorder l'impunité à des agresseurs.



La banalisation

Le malaise profond ressenti par la société vis-à-vis la réalité de la violence envers les femmes et les solutions qu'elle induit, nous vient, en partie, de la prégnance du discours antiféministe mais pas uniquement. Plusieurs personnes aimeraient bien pouvoir démontrer que les femmes sont aussi violentes que les hommes cela déresponsabilise les hommes et repousse la nécessité de parler des rapports entre les femmes et les hommes dans la population en général. Plusieurs aimeraient bien donner des raisons psychologiques à la réalité de la violence des hommes envers les femmes. Si seulement un gène de la violence pouvait être identifié, une tare à attribuer à la génétique, à l'éducation, aux mères, cela serait tellement plus facile...

Un exemple de cette banalisation touche tout particulièrement les femmes dans l'industrie du sexe. Ces femmes subissent énormément de violence de la part d'agresseurs. Elles sont victimes de violents sévices allant : du meurtre à la tentative de meurtre par strangulation, de séquestration, de viols, de brûlures, d'agressions physiques et psychologiques. On banalise d'autant cette violence parce qu'on juge que cela « fait partie de la job ». La criminalisation de ces femmes invalide leur droit à la protection policière, les rendant ainsi vulnérables à la violence, en plus de nourrir les préjugés à leur égard. Pourtant, aucune forme de violence envers les femmes n'est justifiable, ni justifiée.

On banalise la violence aussi par le langage employé. Les hommes disparaissent de tout ce qui traite de la violence masculine envers les femmes et les enfants au quotidien ou par le traitement médiatique. On parle de « drames conjugaux », de « violence familiale », de « drame passionnel » cachant ainsi la réalité de la domination.

Le ressac antiféministe

Le mouvement antiféministe joue une grande part pour banaliser la lutte contre la violence envers les femmes et renforcer les stéréotypes, voire la haine envers les femmes en général et les féministes en particulier. Leur mépris, leur harcèlement incessant de certaines femmes ou certains groupes, leurs menaces à peine voilées, contribuent à créer un climat de dénigrement du féminisme et de la lutte contre la violence envers les femmes. Leur discours associant le féminisme au nazisme, au fascisme et à un « crime contre l'humanité » trouve trop souvent écho dans les médias ou dans certains milieux. Ils ont ainsi réussi, au fil des années, à créer un espace public où ils ont un air légitime.

On constate aussi que les critiques de la part du mouvement des femmes concernant les publicités sexistes, le modèle de sexualité proposé, la pornographie, etc. sont souvent détournées de façon trompeuse. Chercher l'égalité de fait est une quête ardue. Toute critique du modèle de sexualité qu'on nous impose, sexualité génitalisée, au service du plaisir des hommes, patriarcale, est fréquemment renvoyée au rang de morale conservatrice. Sans parler du « girl power », ce message lancé par divers groupes de musique (pensons aux *Spice Girls*) ou véhiculé dans les médias ou des revues pour adolescentes et qui font la promotion de l'idée que les jeunes femmes peuvent utiliser la séduction comme arme pour reprendre du pouvoir



sur les hommes, qu'être sexy et accessible sexuellement est une façon de faire « tomber » les gars. Ce discours clamant un *empowerment* individuel travestit l'*empowerment* collectif souhaité par les féministes et nous oblige à revoir comment la violence envers les femmes se perpétue aujourd'hui.

- **Pourquoi elle existe toujours ?**

Dans la mesure où la misogynie et le sexisme existent toujours, il n'est pas étonnant de constater que la violence envers les femmes subsiste. La lutte contre la violence envers les femmes que nous menons depuis plusieurs années a amené la société québécoise à reconnaître l'existence de cette réalité et à prendre des mesures pour la contrer. Cependant, il nous faut aussi dire que certaines résistances ou contre-discours pèsent de tout leur poids pour légitimer le contrôle et l'exploitation du corps des femmes par les hommes, c'est-à-dire de leur force de travail, de leur capacité reproductive, de leur sexualité.

Pour comprendre d'où viennent ces résistances et comment elles s'organisent. Pour y voir clair, il nous faut porter notre regard sur divers phénomènes qui se conjuguent.

Division sexuelle du travail et mondialisation

D'une part, le renforcement des rapports sociaux de sexe inégaux, qui sont au cœur de la violence envers les femmes, est criant dans la mondialisation et la montée de la droite qui vont souvent de pair. La non-valorisation sociale et économique du travail des femmes est un pilier de ces phénomènes maintenant des millions de femmes dans une pauvreté croissante. Certaines féministes constatent combien la mondialisation économique capitaliste renforce, de fait, les rôles sociaux de sexe que nous combattons. Elles affirment que la mondialisation et la militarisation de nos sociétés campent les hommes et les femmes dans des rôles « patriarcaux » et remarquent que de plus en plus d'hommes se retrouvent dans des emplois liés à la « sécurité » ou la défense (militaire, gardien de sécurité, gardien de prison, etc.). Les femmes, quant à elles, sont contraintes plus souvent dans les emplois de services, services aux personnes pour s'occuper des enfants, des malades, des tâches domestiques (tâches dévalorisées socialement) ou au service des hommes. Ici même au Québec, le Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail constatait en 2008 qu'il persiste une « ségrégation sexuelle » sur le marché du travail.

Pauvreté grandissante des femmes

L'appauvrissement des femmes, même lorsqu'elles ont accès à un emploi, ou la précarisation de leur autonomie économique ici même au Québec et dans le monde fragilisent nos gains et rendent les femmes plus vulnérables à divers types de violence de la part des hommes. On peut penser aux types d'emplois disponibles pour les femmes ; leur surreprésentation dans des emplois précaires, de services, mal rémunérés ; sans compter la non reconnaissance du partage du travail domestique ; l'accessibilité réduite à l'assurance-emploi, aux fonds de pension ; le manque de logements sociaux ou à prix modique. Tout cela accroît la dépendance



économique des femmes envers les hommes. Lorsqu'une femme est violentée, cela constitue autant de facteurs qui la rendent plus susceptible de demeurer dans une relation violente. La lutte contre la pauvreté va ainsi de pair à la lutte contre la violence à l'égard des femmes.

Modèle de sexualité

Un autre phénomène qu'on ne peut négliger, est celui du modèle de sexualité qui est proposé. Malgré les gains et les années d'effort pour amener l'égalité au cœur des rapports sexuels et pour clamer notre droit de dire non à une relation sexuelle ou de dire oui à diverses formes de sexualité, on nous ramène un modèle de sexualité masculine du « conquérant » et une sexualité féminine « accessible à tout moment et d'abord au service du plaisir des hommes ». La recrudescence de la publicité sexiste ainsi que les représentations sexuelles autrefois réservées à la pornographie ont dorénavant envahi nos écrans de télévision, de cinéma, nos magazines...et nos rapports sociaux. Le corps des femmes exhibés et morcelés, présentés comme un divertissement rend possible une pornographie violente dans laquelle les femmes sont dégradées et méprisées et qui dès lors rend légitime la violence à leur endroit.

On ne peut s'empêcher de croire qu'il s'agit là d'un ressac contre les visées féministes d'égalité et un recul pour la lutte contre la violence envers les femmes.

- **Vers le changement**

Nous devons aller plus loin mais comment ? Les 12 jours d'actions pour éliminer la violence envers les femmes représentent un moyen de remettre au cœur de la lutte pour l'égalité, la lutte contre les violences envers les femmes. Dire haut et fort non ! aux violences exercées envers les femmes : une dénonciation qui doit devenir un réflexe de la part de toute la population et pas seulement de la part des groupes de femmes. L'impunité avec laquelle le système juridique et la loi du silence laissent des agresseurs, des harceleurs, des batteurs de femmes se défilier doit cesser. Nommer la violence des hommes envers les femmes comme des « crimes passionnels », des « drames familiaux » est une façon de nier la réalité de la violence envers les femmes. La violence de certains hommes envers les femmes n'est, en fait, qu'une expression de la domination, une actualisation des « privilèges » accordés aux hommes dans un système patriarcal. Il est de notre responsabilité individuelle et collective, hommes et femmes, de prendre position contre cette violence partout où nous la rencontrons, y compris au sein de nos propres organisations mixtes et de faire en sorte d'empêcher qu'elle se reproduise.

Le rôle de l'État demeure central. Au fil des années, c'est grâce à la reconnaissance par l'État que la violence envers les femmes fut perçue enfin comme un problème de société et non un problème individuel et que nous avons eu plus d'impact. Cependant, nous constatons aussi depuis quelques années, qu'il y a des incohérences flagrantes touchant la prévention de la violence. D'une part, on fait des campagnes publicitaires pour dire que la violence conjugale et sexuelle envers les femmes sont des crimes et d'autre part on réduit comme peau de chagrin les cours d'éducation sexuelle à l'école et on résiste à placer l'égalité entre les femmes et les



hommes au cœur du modèle éducatif. Cette égalité est pourtant l'envers de la violence envers les femmes et l'État, tout comme la population en général, doit reconnaître ces liens.

Nous appelons aussi les mouvements sociaux dans leur ensemble, les organisations syndicales, les partis politiques à participer à la dénonciation de la violence et à travailler encore plus concrètement à faire advenir une société où l'égalité de fait entre les femmes et les hommes soit une réalité. Défaire les mythes et les préjugés concernant les femmes, concernant le mouvement des femmes et les féministes, sont autant d'engagements à prendre et à renouveler. Trop souvent, la question des femmes, et particulièrement de la violence envers les femmes est laissée aux femmes et aux féministes. Pourtant, la lutte contre la violence envers les femmes n'appartient pas uniquement au mouvement des femmes, elle interpelle l'ensemble des mouvements sociaux puisque pour changer le monde, il faut **changer la vie des femmes**.

Comme nous le mentionnions plus haut, l'envers de la violence envers les femmes, ce sont des rapports égalitaires entre les femmes et les hommes. C'est pourquoi l'ensemble du mouvement des femmes participe à la lutte contre la violence envers les femmes. Nous sommes en lutte contre la violence, l'ignorance et le désespoir. Le mouvement des femmes, le mouvement féministe, est un mouvement irréversible, c'est un mouvement d'espoir et de solidarité.

Tout gain pour contrer la pauvreté, la violence, l'abus, la non-reconnaissance de nos droits, etc. est un pas dont nous pouvons être fières et qui nous amène plus près de notre but : **changer le monde**.